



Compte rendu partiel et partial du CHSCT de septembre/octobre 2020 4/4.

Par Fabien DUBOST
Elu (suppléant) en CHSCT

Installation du Cadastre à Louviers : le compte n'y est pas.

1. Le site est amianté, et le désamiantage aura lieu...peut-être un jour.

Nous avons réclamé le désamiantage du site avant installation de nos collègues. C'était une bonne opportunité pour faire des travaux sur un site en partie vidé.



Le Directeur nous avait parlé d'un plan pluriannuel sur le désamiantage. Il semble être tombé à l'eau.

Donc, nous ne savons pas quand le désamiantage aura lieu.

L'amiante est stable, dans le sol du site. Un test très récent l'a prouvé. Donc pas de fibres qui volent sur le plateau, pour quelque temps encore.

FO continue à réclamer un désamiantage du site et un calendrier pour celui-ci.

2. Aménagement du site : des plans, des travaux.

Nous avons visité le site avec l'Assistant de prévention et le Responsable des Travaux, le jeudi 1^{er} octobre. Nous connaissons déjà l'endroit, des collègues y travaillaient il n'y a pas si longtemps.

Les travaux peuvent avoir lieu, pour un aménagement en janvier, sans problème. Ils peuvent être effectués sans trop de nuisances pour les collègues travaillant sur le site. Pour cause de Covid, nous n'avons pas pu les rencontrer, malheureusement.

Apparemment, la Direction refuse d'aménager le sol. Sans désamiantage, nous n'avons pas voulu prendre position sur cette question.

FO n'a pas pris part au vote sur l'aménagement du sol.



3. Des bureaux tous neufs, et des tables réglables.

A force de demander du mobilier neuf, des bureaux réglables, bien droits et larges (ergonomiques en somme), nous avons fini par avoir une promesse sur cette question. Nous attendons de voir ce qui en sera. Jusqu'ici, les aménagements se font avec nos vieux bureaux en coude.

Si nous avons obtenu du mobilier neuf et adapté, au moins nous n'avons pas perdu notre temps ni notre salive, à FO DGFIP 27.

En CHSCT, contrairement au CTL, le sujet c'est de trouver un consensus pour les agents, du point de vue de notre syndicat.

4. Plafonds insonorisés et éclairage étudié.

Dans un espace aussi grand que le plateau du 1^{er} étage de Louviers, avec des archives vivantes importantes et « mangeuses » d'espace et donc de lumière, une intention particulière a été portée à l'apport de lumière, naturelle comme artificielle.

Une insonorisation au plafond « par marguerite » devrait assurer une ambiance sonore bien meilleure qu'auparavant.

5. Pour les handicapés, les aménagements ne sont pas totalement intégrés.

Nous souhaitons que les travaux pour des bâtiments rénovés intègrent toutes les problématiques handicap. C'est partiellement vrai sur ce site. Mais, par exemple, l'évacuation par la sortie incendie est impossible. Nous avons demandé un point sur l'intégration des handicapés pour le prochain CHSCT, comme nous le demandons chaque année. Et cette question de restructuration sera au coeur de notre questionnement. Profitons des changements en cours.



6. Nous retournerons constater les aménagements après les travaux et avant arrivée des agents sur le plateau.

Nous voulons pouvoir constater concrètement que les aménagements promis sont réalisés.

Les aménagements sont faits à moindre coûts, de notre point de vue. Mais avec un certain sérieux.

7. Nous étions contre ce déménagement, mais nous voulons le meilleur pour les agents.

Le déménagement du Cadastre à Louviers, nous avons voté contre, à FO, et deux fois, en CTL.

En CHSCT, nous n'avons pas pris part au vote sur le revêtement de sol car nous n'avons pas le calendrier pour le désamiantage. Nous n'avons pas, non plus pris part au vote sur l'avis proposé au cours de la séance par une organisation corporatiste. Nous regrettons que sur le site internet de la Direction, seules les votes pour cette motion apparaissent et pas notre position « ne prend pas part au vote ».

Nous regrettons surtout que le CHSCT devienne un lieu d'affrontements stériles et non de propositions et de consensus.



Nous avons demandé le désamiantage, sans résultat.

Nous avons demandé un budget et des aménagements neufs et ergonomiques pour les collègues du Cadastre, nous l'avons, semble-t-il, obtenu.

La suite au prochain épisode.

